

Barème HONORAIRES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Prix de vente net vendeur Montant TTC

1€ à 35000€	4 500 €
35001 € à 55000 €	5 000 €
55001 € à 70000 €	5 900 €
70001 € à 91000 €	6 500 €
91001 € à 105000 €	6 900 €
105001 € à 120000 €	7 600 €
120001 € à 139000 €	8 400 €
139001 € à 155000 €	9 500 €
155001 € à 169000 €	9 900 €
169001 € à 185000 €	10 500 €
185001 € à 220000 €	11 900 €
220001 € à 250000€	12 700 €
250001 € à plus	13900 € + 5% sur la tranche > 250001

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

Barème HONORAIRES DE LOCATIONS HABITATION

Part locataire : Honoraires de visite, constitution de dossier, et rédaction du bail : 6,50% du Loyer annuel hors charges*. Etat des lieux : 3 €/m² pour les biens de moins de 80m², à partir de 81m² forfait de 200€ TTC.

Part bailleur : Honoraires de visite, constitution de dossier, et rédaction du bail : 6,50% du Loyer annuel hors charges*. Etat des lieux : 3 €/m² pour les biens de moins de 80m², à partir de 81m² forfait de 200€ TTC. * dans la limite de 8€/m².

TVA au taux en vigueur soit 20.00 %

Barème applicable au 10 Février 2020



Achat - Vente – Location-Gestion

SAS au capital de 5000 € - 849 494 463 R.C.S. Ville ANGOULEME - Carte Professionnelle : CPI 1602 2019 000 042 159 Transaction et Gestion
délivrée le 13/08/2019 par la CCI de la Charente- Garantie : Assurances GALIAN – 89 RUE DE LA BOETIE 75008 PARIS –

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante